

Commune de Court-Saint-Etienne

Convocation du conseil communal

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, le Collège communal a l'honneur de convoquer Mesdames et Messieurs les Conseillers, à la séance du Conseil communal qui aura lieu le **19 décembre 2023 à 20h15 en la salle du Conseil.**

ORDRE DU JOUR

En séance publique

PROCES-VERBAL

1. Procès-verbal - Conseil communal du 28 novembre 2023 : approbation

INTERCOMMUNALES / ASSOCIATIONS

2. Holding communal sa en liquidation - Assemblée générale extraordinaire du 22 décembre 2023 - Points à l'ordre du jour : avis

RCA

3. RCA - Plan d'entreprise : approbation

URBANISME

4. Cession de terrain - place de Sart, 5 - Projet d'acte : approbation
5. AP n°2023/0022 - Avis de principe - MERIVIA srl - Bien communal voisin - avenue des Combattants, 5 : accord de principe

ENVIRONNEMENT

6. PCDR - BUDGET PARTICIPATIF - Accord de collaboration entre la Commune de Court-Saint-Etienne et la FRW : approbation

FINANCES

7. BUDGET 2024 - Demande de deux douzièmes provisoires : approbation
8. Subsidés 2023 aux associations : liquidation
9. ZONE DE SECOURS - Dotation communale (Exercice 2024) : approbation

PATRIMOINE

10. Achat d'immeuble – Bâtiment et terrains industriels sur le site de « l'Usine 2 » sis avenue des Métallurgistes : approbation de l'acte authentique
11. Liste de matériel à déclasser : approbation

CONVENTION

12. Maison du Tourisme du Brabant Wallon - Convention Totemus - Reconduction

GRH

- 13. Cadre du personnel statutaire : modification
- 14. Statut administratif - Modification : approbation
- 15. PETITE ENFANCE - Octroi d'une prime de remerciement sous forme d'éco-chèques au personnel des milieux d'accueil : décision

BIBLIOTHEQUE

- 16. Bibliothèque communale - Révision du règlement : approbation

POINTS A LA DEMANDE DE CONSEILLERS

- 17. Règlement communal sur la conservation de la nature, des arbres et des haies : décision

INTERPELLATIONS

- 18. Interpellations éventuelles du Collège communal

En séance à huis clos

URBANISME

- 19. Proposition d'un Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme suppléant : approbation

GRH

- 20. Employée d'administration D2 au service de la Population et de l'Etat-civil - Rupture du contrat de travail APE à temps complet et à durée indéterminée pour force majeure médicale : prise d'acte
- 21. Responsable communication - Prolongation d'un contrat de travail APE à durée déterminée à 4/5 temps : prise d'acte
- 22. Travailleur social pour le service jeunesse La Chaloupe - Acceptation d'un contrat de travail temps plein à durée déterminée barème B1 : prise d'acte
- 23. Convention prise avec le CPAS - Mise à disposition d'un article 60 au sein des écoles communales - Surveillante de repas et de garderie : prise d'acte

Le Directeur Général,



F. PETRE



Le Bourgmestre - Président,



M. GOBLET D'ALVIELLA